

INFORMATIONS TOURNOI DE GOLF

TARIFS TOURNOI GOLF 2020

AVANT LA FÊTE DU TRAVAIL

- LUNDI – MARDI – MERCREDI – JEUDI : 45\$ / personne (taxes incluses)
- VENDREDI : 50\$ / personne (taxes incluses)
- SAMEDI – DIMANCHE : 53\$ / personne (taxes incluses)

APRÈS LA FÊTE DU TRAVAIL

- LUNDI – MARDI – MERCREDI – JEUDI : 40\$ / personne (taxes incluses)
- VENDREDI : 45\$ / personne (taxes incluses)
- SAMEDI – DIMANCHE : 48\$ / personne (taxes incluses)

-
- Groupe de 80 joueurs et plus : départ simultané au 1^{er} et au 10^e trou.
 - ShotGun sur demande
 - Aucun kiosque, table de jus de fruits ou autres services ne sera permis au chalet (intérieur ou extérieur) sans l'autorisation du directeur des tournois préalablement SAUF au croisement des trous No. 5 et No. 12. Les bouteilles d'eau seront remises par le

- préposé au départ. Tenue vestimentaire de mise. Voiturette électrique coûte 40\$ (taxes incluses).
- Les temps de départ seront confirmés suite à une entente avec le directeur des tournois et l'organisateur selon le jour et le nombre de participants.
 - Le Club de golf le Cardinal se réserve le droit d'annuler le tournoi, d'expulser ou d'empêcher l'accès au terrain à tout participant qui enfreint tout règlement relatif à la politique des tournois du Club de golf le Cardinal.
 - Aucune serviette n'est disponible sur place.
 - 1 douche pour les hommes et 1 douche pour les femmes est à disposition.
 - Toutes commandites doivent être soumises au directeur des tournois pour autorisation. Toutes boissons alcoolisées provenant de l'extérieur, soit pour cadeau ou pour usage personnel, sont strictement interdites sur le site du Club de golf le Cardinal sauf avec l'autorisation du directeur des tournois.
 - Lors de la signature du contrat de tournoi, un dépôt de 20% est exigé. La quittance du montant total doit être réglée 7 jours avant le tournoi sinon le Club de golf le Cardinal pourra annuler l'évènement sans préavis.
 - Les prix mentionnés ci-haut sont sujets à changement. Ils sont confirmés à la signature du contrat entre les deux parties.

CONTRAT DE TOURNOI

ENTRE LE CLUB DE GOLF LE CARDINAL

ET :

PAR :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

CELLULAIRE :

TÉLÉCOPIEUR :

Les parties au présent contrat conviennent une entente concernant un tournoi de golf le :

DATE DU TOURNOI :

AUX CONDITIONS SUIVANTES :

- Le prix du Golf par quatuor est de _____\$ pour le 18 trous régulier.
- Le client a versé à ce jour un dépôt de (20%) _____\$ dont la quittance est dû 7 jours avant l'évènement.
- Si le tournoi était annulé moins de 45 jours avant la date de l'évènement réservée, le client soussigné devra payer la moitié du nombre minimum de droits de jouer prévus incluant les taxes. Le dépôt versé par le client deviendra la propriété du Club de golf le Cardinal.

- Il est entendu que le client s'engage formellement à se conformer strictement aux lois de la Société des Alcools du Québec. Cette obligation s'étend au mandataire et représentant du client.
- Il est entendu que pour les groupes de 80 personnes et moins les départs se feront de 14h ???? sauf si une entente avec le directeur des tournois est faite.
- Il est entendu que pour les groupes de 80 personnes et plus les départs se feront en croisé du 1^{er} trou et du 10^e trou simultanément et l'heure devra être déterminée avec le directeur des tournois.
- Une fois l'heure de départ du tournoi fixée et réservée ce contrat constituera une confirmation de la date du tournoi et devra être tenu quel que soit la température.
- Le client soussigné se rend personnellement responsable de toutes et chacune des obligations contractées aux présentes du contrat. Il s'engage de plus à indemniser le Club de golf le Cardinal pour tout dommage causé par un ou plusieurs participants du tournoi.
- Le client reconnaît avoir pris connaissance de la feuille des règlements et de la formule de jeu vegas obligatoire pour tous les tournois de golf et que le directeur des tournois lui fournit les explications à ce sujet.
- Aucun kiosque, table de jus de fruits ou autres services ne sera permis au chalet (intérieur ou extérieur) sans l'autorisation du directeur des tournois préalablement SAUF au croisement des trous No. 5 et No. 12. Les bouteilles d'eau seront remises par le préposé au départ.
- Toutes commandites doivent être soumises au directeur des tournois pour autorisation. Toutes boissons alcoolisées provenant de l'extérieur, soit pour cadeau ou pour usage personnel, sont

strictement interdites sur le site du Club de golf le Cardinal sauf avec l'autorisation du directeur des tournois.

- Le prix des voiturettes électriques coûte 40\$ chacune, taxes incluses.

NOMBRE DE DÉPARTS

HEURE DU DÉPART
